



Info Vêto

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations de la Haute-Saône



Lu pour vous

Animal de compagnie

[Emergence de la maladie de carré dans la population de carnivores sauvages](#)

Peste porcine africaine

[Dernières actualités sur les pestes porcines](#)

[Thématique peste porcine africaine](#)

[PPA : une détection précoce est cruciale pour contrôler la propagation](#)

[PPA adaptation des mesures de prévention](#)

Tuberculose

[La tuberculose d'origine zoonotique révélée avec un nouveau test moléculaire](#)
[Perceptions et acceptabilité du dispositif de surveillance de la tuberculose bovine dans la faune sauvage \(Sylvatub\)](#)

AIE

[Deux nouveaux foyers d'AIE en Dordogne et en Haute-Savoie déclarés à l'automne](#)

Bulletin épidémiologique

[En ligne](#)

Plateforme ESA

[Actualité](#)

[Carte interactive multi-maladies](#)

Antibiotique / Antibiorésistance

[Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques : 4 exemples d'action pour lutter contre l'antibiorésistance](#)

Bien-être animal

[Une appli pour évaluer le bien-être des animaux](#)

Alimentation animale

[Distribution des produits d'alimentation animale](#)

Alimentation

[Diversification de la ressource protéique en alimentation humaine et animale](#)

[Le ministère de l'Agriculture mobilisé contre le gaspillage alimentaire](#)

Santé publique

[Microbiote intestinal : d'étonnantes interactions entre les bactéries pathogènes et bactéries commensales](#)
[Mieux lutter contre les épidémies](#)

Mes démarches

[Demander une habilitation sanitaire](#)

Edito

Une fois encore la question de l'usage des antibiotiques est abordée dans Info Vêto. Cela se justifie par la complexité du sujet, mais aussi par la nécessité de montrer le travail tout à fait remarquable accompli par la profession vétérinaire. Les efforts doivent néanmoins être maintenus au regard des différences observées selon les filières. Mais la dynamique est bien installée et il faut le souligner. Merci à tous les vétérinaires engagés et bonne année 2020.

Thomas CLÉMENT

Actualités

Les alternatives aux antibiotiques : projet européen

L'Agence européenne du médicament (EMA) a mis en consultation publique le 10/10/2019 une note de réflexion visant à promouvoir des alternatives aux antibiotiques classés comme médicaments vétérinaires avec AMM.

Les biocides, bien que pouvant être considérés comme des alternatives aux antibiotiques, ne sont pas visés par cette note s'ils ne relèvent pas du statut du médicament, tout comme les additifs de l'alimentation animale.

Parmi les sujets évoqués, on distingue :

- clarifier le statut des produits à travers des lignes directrices élaborées en commun avec l'Agence européenne des produits chimiques en charge des biocides (ECHA) et l'EFSA en charge des additifs.
- Produire des lignes directrices pour faciliter l'évaluation de ces alternatives et de leur rapport bénéfice/risque sur les points suivants :
 - les bactériophages en s'inspirant du travail déjà réalisé en médecine humaine ;
 - la phytothérapie, notamment sur l'obligation de LMR et dans le cadre du rapport « phytothérapie » prévu avant 2027 dans le cadre de l'application du nouveau règlement « médicament vétérinaire » 2019/6 ;
 - les nouveaux antimicrobiens « non-antibiotiques » (lysines, peptides, lysozymes et autres enzymes) en s'interrogeant aussi sur la fixation de leurs LMR ;
 - les immunostimulants (non spécifiques), en y incluant aussi les produits qui revendiquent une action sur le microbiote intestinal ;
 - les produits de thérapie génique qui pourraient cibler (inactiver) des bactéries pathogènes ou des plasmides porteurs des gènes de résistance.
- Encourager une harmonisation internationale des exigences.

[Pour en savoir plus : European Medicine Agency - *CVMP reflection paper on promoting the authorisation of alternatives to antimicrobials in the EU*](#)

Rapport ANSES – ANMV 2019 – BILAN ECOANTIBIO

L'Anses-ANMV a publié avec son rapport 2019 le bilan des ventes 2018 des antibiotiques qui révèle une exposition quasi stable (+ 0,7 % en indice d'exposition ou Alea) par rapport à 2017.

La stagnation (Alea) traduit cependant mal d'importantes variations :

- d'une part, entre les espèces animales : les volailles restant fortement orientées à la baisse (- 11,3 %) alors que les bovins augmentent (+ 8,4 %) ;
- d'autre part, entre les modes d'administration : forte baisse des prémélanges médicamenteux (-15 %), stagnation des poudres orales et hausse des traitements individuels aussi bien par voie injectable (+ 7 %) que pour les comprimés (+ 6 %).

Vous avez reçu...

- 15/10/19 : Important - Établissement du certificat de bonne santé pour les échanges ou les exportations d'animaux vivants
- 31/10/19 : 12 novembre 2019 - Réunion de lancement de la campagne de prophylaxie 2019-2020
- 17/12/19 : Convention tarifs prophylaxie 2019-2020

Numéros utiles...

- **Préfecture** : 03 84 77 70 00 - Elle pourra joindre les cadres d'astreinte de la DDCSPP

- **Abattoir à Luxeuil-les-Bains** : 03 84 40 21 13

Abattoir susceptible de recevoir des animaux accidentés et transportables

- **Equarrissage (Atemax)** : 0800 600 300 ou 0825 771 281

- **LDVH 70** : 03 84 95 77 70

Jours fériés et we (P. LE HONG) : pierre.le-hong@haute-saone.fr

Arrivées/Départs...

Arrivées :

Mme LAROCHE/ANTRAIGUE Isabelle
Mr VALLEJO Pascal

Échéances prochaines...

Formations continues en région :

[Cliquer pour voir les propositions de formations continues.](#)

Donnez votre avis ou faites des propositions...

philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr

La DDCSPP 70 recrute

Tout au long de l'année, la DDCSPP est susceptible de recruter des vétérinaires pour diverses missions notamment d'inspection (abattoir et/ou atelier de traitement de gibier), ou de certification à l'exportation. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à court ou moyen terme, à vous manifester.

Contact : Thomas CLEMENT
(Tél : 03 84 96 17 03)

Faiblement consommateurs en tonnages, les chiens et les chats, avec un Alea (0,629), sont désormais les espèces les plus traitées par les antibiotiques. Les animaux de compagnie sont, pour la première fois, au-dessus des porcins, ainsi que des volailles, des ruminants, des chevaux... Les lapins de chair restent « hors concours » avec un Alea trois fois plus élevé (1,832). En chute de 70 % depuis 2013, les antibiotiques critiques (céfotaxime et fluoroquinolones) représentent 5,7 % des traitements chez les chiens et les chats, contre moins de 1,5 % dans les productions animales (et chez les équidés).

La filière bovine, derrière les chevaux, est la moins exposée aux antibiotiques (Alea 0,270). Mais cet indice est au même niveau qu'en 1999. Il a augmenté de 8,4 % en un an (sur toutes les classes sauf la colistine) et de presque 10 % entre 2016 et 2018. La quasi-disparition du recours aux antibiotiques critiques a profité, aux tétracyclines (+ 20 % depuis 2011) et au florfenicol (+ 15 %). A noter toutefois que les intramammaires ne sont pas inclus dans l'Alea alors qu'une vache reçoit en moyenne 1,34 traitement par an en 2018 (+ 6 % par rapport en 2017) dont 0,814 en lactation (+ 4,5 %) et 0,527 au tarissement +8,4 %).

Les porcins sont désormais moins traités par des antibiotiques que les chiens et les chats. Par ailleurs, la filière avicole est la seule à diminuer encore fortement ses usages d'antibiotiques en 2018, alors qu'ils ont déjà été divisés par plus de deux depuis 2011 (-55 %).

Pour en savoir plus : le rapport annuel (>6Mo) [Suivi des ventes 2018 des antibiotiques vétérinaires.](#)

Point d'amélioration

Visites sanitaires obligatoires

Les campagnes de visites sanitaires sont réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'enregistrement est à faire du 1^{er} février de l'année de la visite au 31 janvier de l'année suivante.

Dans la réglementation relative aux visites sanitaires, il est stipulé que le taux de réalisation au 30 juin doit être de 30 %.

Lors d'extractions, il a été relevé :

	19/11/2019	16/12/2019
Visites sanitaires bovines	38 %	56 %
Visites sanitaires avicoles	100 %	100 %
Visites sanitaires porcines	49 %	53 %
Visites sanitaires « petits ruminants »	38 %	53 %
Visites sanitaires équine	16 %	25 %

Ces résultats sont plutôt satisfaisants au niveau national (3^{ème} rang national en 2017, 2^{ème} rang national en 2018). Néanmoins, pour une meilleure gestion budgétaire, il serait judicieux que les visites sanitaires soient réalisées et enregistrées progressivement et cela dès le début de la campagne.

Bilans

BILAN FINANCIER EN 2019

Maladies	Dépenses laboratoires	Dépenses vétérinaires	Dépenses éleveurs	Divers
Brucellose bovine	3 240,12 €	28 478,90 €		1 394,38 €
Brucellose ovine	96,48 €	228,41 €		
Tuberculose bovine	7 608,21 €	1 199,01 €	2 248,59 €	35,10 €
Leucose	56,54 €			
F.C.O.	11 025,88 €	1 238,35 €		
Botulisme	384,14 €	254,47 €		
Apiculture	288,90 €	21 537,44 €	4 198,50 €	349,44 €
Pisciculture		1 269,12 €		
Rage	344,65 €			
Protection animale		4 149,24 €		351,60 €